

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 4

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL
Jean-Claude Brochu C-185 6550 jean-claude.brochu@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi		10h-11h, synchrone, par MIO ou sur Teams (sur rendez-vous)	10h-11h, synchrone, par MIO ou sur Teams (sur rendez-vous)		
Après-midi	14h-15h, synchrone, par MIO ou sur Teams (sur rendez-vous)			14h-15h, synchrone, par MIO ou sur Teams (sur rendez-vous)	

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL
France Mongeau C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Communication orale et écrite**, 601-CED-EM ou 601-CEJ-EM.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Apprécier trois œuvres complètes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés, dont une œuvre de poésie. Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation critique.

Objectifs

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une dissertation critique de 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation critique

La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

Cahier coop no 28605, document déposé sur LÉA

Serge Provencher, *Anthologie de la littérature québécoise*, Erpi.

Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, Bibliothèque québécoise.

Gabrielle Roy, *Rue Deschambault*, Boréal.

Jacques Brault, *Moments fragiles*, Noroît.

MÉDIAGRAPHIE

BEAUDOIN, Réjean. *Le Roman québécois*. Montréal, Boréal, 1991. 125p. (Coll. «Boréal Express»).

BOURASSA, André-G. et Gilles Lapointe. *Refus global et ses environs. 1948-1988*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec/l'Hexagone, 1988. 184p.

DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal, 1993. 393p.

FALARDEAU, Jean-Charles. *Imaginaire social et littérature*. Montréal, Hurtubise HMH, 1974. 152p. (Coll. «Reconnaisances»).

HAMELIN, Jean et Jean Provencher. *Brève histoire du Québec*. Montréal, Boréal, 1990. 134p.

LAFORTUNE, Monique. *Le Roman québécois. Reflet d'une société*. Laval, Mondia, 1985. 333p. (Coll. «Synthèse»).

LINTEAU, P.-A., R. Durocher et J.-C. Robert. *Histoire du Québec contemporain, I. De la Confédération à la Crise*. Montréal, Boréal Express, 1978. 658p.

_____. *Histoire du Québec contemporain, II. Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal Express, 1986. 739p.

MONIÈRE, Denis. *Le Développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal, Québec/Amérique, 1977. 381p.

RICARD, François. *Gabrielle Roy*. Montréal, Fides, 1975. 191p.

ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*. Montréal, Boréal, 1993. 127p. (Coll. «Boréal Express»).

ROYER, Jean. *Introduction à la poésie québécoise. Les poètes et les oeuvres des origines à nos jours*. Montréal, Bibliothèque québécoise, 1989. 295p.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours est dispensé en mode synchrone par visioconférence sur la plateforme Teams.

Pendant la première heure de chacune des deux rencontres hebdomadaires, le professeur procède aux exposés magistraux annoncés dans le calendrier et analyse les oeuvres à l'étude. Quant à la deuxième heure, elle consiste en différents exercices formatifs individuels à faire à la maison. Le professeur demeure disponible par MIO ou sur Teams jusqu'à la fin de chaque rencontre ainsi qu'aux heures fixées en début de semestre.

Les évaluations prévues, soit les contrôles de lecture, les travaux écrits individuels ou l'examen, permettent aux étudiants d'assimiler les notions propres à l'analyse littéraire, à la comparaison de textes, à la rédaction de plans et à l'art de dissenter; leur permettent également de mieux cerner les multiples problématiques de la littérature québécoise; et de soutenir ou d'améliorer leur compétence langagière. En ce qui concerne de façon plus précise la qualité du français écrit, le professeur aide les étudiants à développer diverses stratégies de correction de leurs travaux.

Pour leur part, les étudiants s'engagent à assister aux cours virtuels, à prendre des notes sans enregistrer le professeur et à lire au moins une fois intégralement chacun des livres au programme.

En participant à un cours à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, les étudiants comprennent et acceptent, par ailleurs, que leur image et leur voix soient captées dans le cadre de la présente séance de cours à distance. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe. Aucun enregistrement de la captation ne sera conservé.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT RESSOURCES ET Outils TECHNOLOGIQUES	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
Semaine 1a)-1b) <ul style="list-style-type: none">• Présentation du cours• Rédaction d'un paragraphe de 250 mots en vue d'une inscription au CÉF	À distance, synchrone et sur Teams À distance et à remettre sur LÉA	

<p>Semaine 2a)-2b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Nouvelle-France (1534-1763) : les voyages de Jacques Cartier, l'ethnocentrisme, les Amérindiens nomades et sédentaires, la civilisation de la Nouvelle-France, etc. • <u>Exposé magistral</u> sur le paragraphe 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	<p>Lectures dans le Cahier coop : p. 3-5; dans l'<i>Anthologie</i> : p. 2-5, p. 10-13</p> <p>Cahier coop, p. 31-34</p> <p>Exercice formatif dans l'<i>Anthologie</i> : p. 5</p>
<p>Semaines 3a)-4a)</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la deuxième moitié du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e (1760-1900) : la littérature orale (contes, légendes et chansons), les Patriotes, naissance de la littérature canadienne-française en 1845 avec François-Xavier Garneau, etc. • <u>Exposés magistraux</u> sur la théorie du roman et sur l'idéologie de conservation 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	<p>Lectures dans le Cahier coop : p. 10-19; dans l'<i>Anthologie</i> : p. 6-7, p. 14-17, p. 20-21, p. 26-27</p> <p>Cahier coop, p. 35-36</p> <p>Exercices formatifs dans l'<i>Anthologie</i> : p. 15, p. 27; dans le Cahier coop : p. 13-15</p>
<p>Semaines 4b)-6a)</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 1900 à 1945 : décalage entre littérature et société, analyse de <i>Maria Chapdelaine</i>, etc. • <u>Exposé magistral</u> sur la dissertation critique (comparative ou non), préparation à l'EUL 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	<p>Lecture de <i>Maria Chapdelaine</i></p> <p>Lectures dans le Cahier coop : p. 20-22; dans l'<i>Anthologie</i> : p. 44-55, p. 60-61</p> <p>Rédaction de la dissertation critique comparative partielle</p> <p>Exercices formatifs dans l'<i>Anthologie</i> : p. 53; dans le Cahier coop : p. 22</p>

<p>Semaines 6b)-9a)</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 1945 à 1980 : réalisme social, modernité, Révolution tranquille, nationalisme, analyse de <i>Rue Deschambault</i>, etc. • <u>Exposé magistral</u> sur l'idéologie de «rattrapage» 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	<p>Remise de la dissertation critique comparative partielle sur LÉA</p> <p>Lecture de <i>Rue Deschambault</i></p> <p>Lectures dans le Cahier coop : p. 23-24; dans <i>l'Anthologie</i> : p. 68-69, p. 72-73, p. 76-77, p. 80-81, p. 92-93</p> <p>Exercices formatifs sur des extraits de <i>Rue Deschambault</i> et dans <i>l'Anthologie</i> : p. 81</p>
<p>Semaine 9b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 1980 à nos jours : intimisme, féminisme, écritures migrantes, postmodernisme, mondialisation, littérature et société d'hyperconsommation, etc. • <u>Exposé magistral</u> sur le haïku 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	<p>Lecture de <i>Moments fragiles</i></p> <p>Lectures dans le Cahier coop : p. 25-26; dans <i>l'Anthologie</i> : p. 136-141</p> <p>Exercices formatifs sur des poèmes de <i>Moments fragiles</i> et dans <i>l'Anthologie</i> : p. 153, p. 155</p>
<p>Semaine 10a)-10b)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétroaction pour la dissertation critique comparative partielle • De 1980 à nos jours (suite) 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	
<p>Semaine 11</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de la dissertation critique (20 avril) 	<p>En présence si possible ou à distance et à remettre sur LÉA</p>	
<p>Semaine 12</p> <ul style="list-style-type: none"> • De 1980 à nos jours (suite et fin) 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	
<p>Semaine 13</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dernières recommandations avant l'Épreuve et révision de la démarche du cours 	<p>À distance, synchrone et sur Teams</p>	

Semaine 14 • Examen final	À distance et à remettre sur LÉA	
-------------------------------------	----------------------------------	--

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôle de lecture sur <i>Maria Chapdelaine</i>	individuel, à distance et à remettre sur LÉA	semaine 5a) (22 ou 23 février)	15 %
Dissertation critique comparative partielle de 450 mots (introduction, paragraphe de développement et ouverture)	individuel, à distance et à remettre sur LÉA	semaine 7a) (15 ou 16 mars)	25 %
Contrôle de lecture sur <i>Rue Deschambault</i>	individuel, à distance et à remettre sur LÉA	semaine 8a) (25 ou 29 mars)	10 %
Dissertation critique de 900 mots	individuel, si possible en présence, ou à distance et à remettre sur LÉA	semaine 11 (20 avril)	30 %
Examen final	individuel, à distance et à remettre sur LÉA	semaine 14 (17 ou 25 mai)	20 %

La dissertation critique de 900 mots et l'examen final constituent les évaluations sommatives terminales du cours.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Les contrôles de lecture visent à sanctionner, au moyen d'un questionnaire appelant des réponses courtes et précises, la lecture des deux romans au programme.	À venir**
La première dissertation critique partielle, de nature comparative, vise à mesurer l'atteinte progressive de tous les objectifs du cours énumérés à la page 3. La deuxième dissertation critique, portant sur un seul texte, vise à mesurer l'atteinte des mêmes objectifs, sauf le deuxième.	Fournis dans le Cahier coop pour les deux dissertations (p. 39-40)
Sous forme d'examen, la deuxième activité de l'évaluation* terminale vise à mesurer la compréhension globale de la démarche du cours.	À venir**

* L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUL et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

** Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rms.h.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots

601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le Département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(7) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

Il va sans dire que la pandémie modifie sensiblement le fonctionnement des deux centres du Département. En ce qui a trait au CAF, les étudiants doivent consulter le portail Omnivox du Cégep pour s'y inscrire afin de recevoir une aide virtuelle ou en présence.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques